

Olivier Charrier
Expert-judiciaire
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Jean-Yves Billon
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Florent Dauxais
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

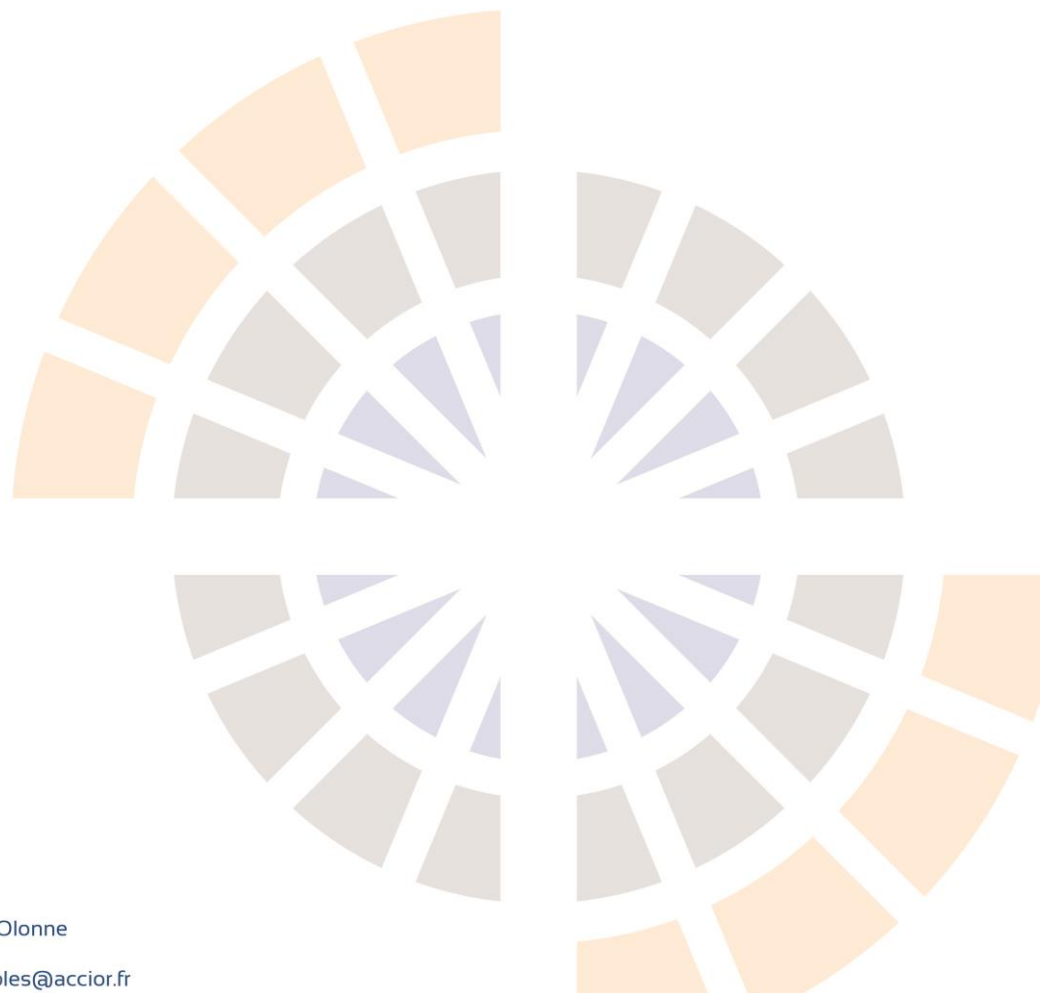
Claire Courtin
Expert-comptable

SAS CLIO BLUE

55 rue de Bretagne

75003 PARIS

Comptes annuels
au 30 Septembre 2016



 **Sommaire**

Rapport de présentation des comptes annuels	2
Etats financiers	
Compte de résultat	4
Bilan	5
Dossier de gestion	
Tableau de financement	7
Annexe	8
Etats complémentaires	
Soldes intermédiaires de gestion	22
Détail des soldes intermédiaires de gestion	23
Détail du bilan	28
Détail des emprunts	32
Documents fiscaux	

Rapport de présentation des comptes annuels**RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE**

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société SAS CLIO BLUE
Pour l'exercice du 01 octobre 2015 au 30 septembre 2016

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 58 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	3 095 815
Chiffre d'affaires	3 275 204
Résultat net comptable (Bénéfice)	3 461

Fait au Château d'Olonne
Le 09 janvier 2017

Claire Courtin

Olivier Charrier

1. Etats financiers

Compte de résultat

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	3 227 192	98,53	3 193 041	98,29	34 151	1,07
Production vendue	48 012	1,47	55 465	1,71	-7 453	-13,44
Production stockée	-4 400	-0,13	-1 700	-0,05	-2 700	158,82
Autres produits	200 597	6,12	72 290	2,23	128 307	177,49
Total	3 471 402	105,99	3 319 096	102,17	152 306	4,59
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	1 048 137	32,00	1 243 838	38,29	-195 701	-15,73
Variation de stock (m/ses)	96 716	2,95	-245 099	-7,54	341 815	-139,46
Achats de m.p & aut.approv.	77 851	2,38	92 698	2,85	-14 846	-16,02
Autres achats & charges externes	1 165 337	35,58	1 214 000	37,37	-48 662	-4,01
Total	2 388 041	72,91	2 305 437	70,97	82 604	3,58
MARGE SUR M/SES & MAT	1 083 360	33,08	1 013 659	31,20	69 701	6,88
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	30 142	0,92	26 463	0,81	3 679	13,90
Salaires et Traitements	587 065	17,92	515 420	15,87	71 645	13,90
Charges sociales	211 904	6,47	184 393	5,68	27 512	14,92
Amortissements et provisions	133 610	4,08	165 333	5,09	-31 723	-19,19
Autres charges	9 845	0,30	6 878	0,21	2 967	43,14
Total	972 566	29,69	898 486	27,66	74 080	8,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	110 794	3,38	115 173	3,55	-4 378	-3,80
Produits financiers	1 507	0,05	2 282	0,07	-775	-33,94
Charges financières	32 665	1,00	33 823	1,04	-1 158	-3,42
Résultat financier	-31 158	-0,95	-31 542	-0,97	384	-1,22
RESULTAT COURANT	79 636	2,43	83 631	2,57	-3 995	-4,78
Produits exceptionnels	143 294	4,38			143 294	
Charges exceptionnelles	231 536	7,07	57 409	1,77	174 127	303,31
Résultat exceptionnel	-88 242	-2,69	-57 409	-1,77	-30 833	53,71
Impôts sur les bénéfices	-12 067	-0,37	-14 258	-0,44	2 191	-15,37
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 461	0,11	40 480	1,25	-37 019	-91,45

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	653 455	552 676	100 778	153 127
Concessions, brevets et droits assimilés	81 651	36 092	45 559	43 162
Fonds commercial	60 980		60 980	190 561
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	4 155	4 005	150	429
Autres immobilisations corporelles	722 972	575 424	147 548	137 471
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	19 420		19 420	32 150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 542 632	1 168 198	374 434	556 899
Stocks				
En cours de production de biens	35 000		35 000	39 400
Marchandises	1 570 838		1 570 838	1 667 554
Créances				
Clients et comptes rattachés	705 219	176 312	528 907	355 783
Fournisseurs débiteurs	4 054		4 054	36 000
Personnel	1 967		1 967	2 622
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 578		23 578	16 936
Autres créances	121 407		121 407	158 602
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	29 745		29 745	6 515
Disponibilités	187 408		187 408	203 929
Charges constatées d'avance	218 477		218 477	155 774
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 897 693	176 312	2 721 381	2 643 115
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 440 325	1 344 510	3 095 815	3 200 014

 Bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	531 960	531 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	411 276	411 276
Réserve légale	43 822	41 798
Autres réserves	70 114	31 658
Résultat de l'exercice	3 461	40 480
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 060 632	1 057 171
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	15 502	32 890
Découverts et concours bancaires		12 516
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	15 502	45 407
Emprunts et dettes financières diverses	1 518 125	1 371 781
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	47 864	113 714
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 180	430 531
Personnel	30 982	32 217
Organismes sociaux	45 466	54 518
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 608	47 671
Autres dettes fiscales et sociales	16 456	9 862
Dettes fiscales et sociales	131 511	144 267
Autres dettes		37 144
TOTAL DETTES	2 035 183	2 142 843
TOTAL PASSIF	3 095 815	3 200 014


Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	260 332	
Autofinancement disponible	260 332	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	12 730	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail	146 344	
Total des ressources	419 406	
EMPLOIS		
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		63 632
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cré)		72 850
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		17 388
Total des emplois		153 870
Variation du fonds de roulement net global	265 536	

	30/09/2016	30/09/2015	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	1 605 838	1 706 954		101 116
Avances et acomptes versés sur commandes	29 745	6 515	23 230	
Comptes clients, comptes rattachés	705 219	517 810	187 410	
Autres créances	108 141	169 077		60 936
Comptes de régularisation	218 477	155 774	62 703	
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	322 180	430 531	108 350	
Dettes fiscales et sociales	131 511	144 267	12 756	
Autres dettes		37 144	37 144	
Besoins de l'exercice en fonds de roulemen			269 541	
Variation de la trésorerie active	187 408	203 929		16 521
Variations de la trésorerie passive		12 516	12 516	
Variation nette de trésorerie				4 005
Variation du fonds de roulement net global			265 536	

Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation de la société : SAS CLIO BLUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 3 095 815 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 461 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant total de 90 K€ en produit exceptionnel.

La société a comptabilisé une charge exceptionnelle de 88 K€ concernant l'annulation du crédit d'impôt métiers d'art 2009 et 2010 suite à la décision du conseil d'état en date du 30 décembre 2016.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2014-03 du 05/06/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds de commerce

La valeur brute des fonds de commerce est constituée par le coût d'achat historique des éléments incorporels hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

La valeur d'inventaire des fonds de commerce est appréciée selon les perspectives de chiffre d'affaires, de la typologie de la clientèle, du lieu de son implantation, de son enseigne ou de sa renommée.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 29 463 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	629 513	23 942		653 455
- Fonds commercial	190 561		129 581	60 980
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	76 459	5 192	1	81 651
Immobilisations incorporelles	896 533	29 134	129 582	796 085
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 155			4 155
- Installations générales, agencements aménagement divers	743 201	52 252	206 767	588 686
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	142 821		8 536	134 286
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	890 177	52 252	215 302	727 127
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 150		12 730	19 420
Immobilisations financières	32 150		12 730	19 420
ACTIF IMMOBILISE	1 818 860	81 386	357 614	1 542 632

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	29 134	52 252		81 386
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	29 134	52 252		81 386
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		8 536		8 536
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	129 582	206 767	12 730	349 078
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	129 582	215 302	12 730	357 614

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	100 778	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	100 778	

Notes sur le bilan

Frais de prospection

	Brut	Amortissement	Net
10/2009 - Asie	179 692	179 692	
10/2010 - Asie	85 565	85 565	
04/2011 - Asie	41 217	41 217	
06/2011 - CEE/Suisse	18 600	18 600	
06/2012 - USA	61 600	53 387	8 213
04/2012 - Asie	57 834	52 050	5 783
12/2012 - Brésil	14 932	11 207	3 725
04/2013 - Allemagne	10 917	7 466	3 451
05/2013 - USA	10 877	7 258	3 620
08/2013 - Colombie	23 571	14 548	9 022
09/2013 - Espagne	1 980	1 189	791
10/2013 - Divers	46 125	46 125	
12/2013 - Amérique du Sud	4 553	2 507	2 046
12/2013 - Russie	12 660	6 970	5 690
08/2014 - Amérique du Nord	7 485	3 123	4 362
10/2014 - Asie	18 000	7 200	10 800
04/2015 - Asie	16 408	4 922	11 486
06/2015 - Asie	13 726	3 660	10 066
09/2015 - CEE	3 771	1 362	2 409
11/2015 - Amérique du Nord	3 205	893	2 312
12/2015 - Asie	13 058	3 277	9 781
06/2016 - Asie	5 415	456	4 959
09/2016 - Asie	2 264	2	2 262
TOTAL	653 455	552 676	100 778

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	476 386	76 290		552 676
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 297	2 795		36 092
Immobilisations incorporelles	509 683	79 086		588 769
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	3 726	279		4 005
- Installations générales, agencements aménagements divers	610 683	37 351	206 455	441 579
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 869	4 511	8 536	133 845
Immobilisations corporelles	752 278	42 141	214 991	579 429
ACTIF IMMOBILISE	1 261 961	121 227	214 991	1 168 198

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 094 123 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	19 420		19 420
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	705 219	705 219	
Autres	151 006	151 006	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	218 477	218 477	
Total	1 094 123	1 074 703	19 420
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	17 010
R.r.r. à obtenir	4 054
Org. soc. produits à recevoir	1 167
Etat produits à recevoir	22 243
Déb.cred. produits à recevoir	56 299
Total	100 773

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 531 960,00 euros décomposé en 4 092 titres d'une valeur nominale de 130,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 092	130,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 092	130,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 035 183 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	15 502	8 366	7 136	
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 518 125	197 450	1 320 675	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 180	322 180		
Dettes fiscales et sociales	131 511	131 511		
Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)	47 864	47 864		
Total	2 035 183	707 372	1 327 811	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	17 388			
(**) Dont envers Groupe et associés	47 864			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 991 euros.

La société assure la plupart de ses frais de prospection à l'international par le biais de financement auprès de la COFACE. A chaque contrat (zone géographique de prospection) correspond une période et une quote-part de dépenses éligibles, une durée d'investissement et une durée de remboursement (en fonction du chiffre d'affaires réalisé dans la zone géographique concernée).

A la fin de la période de remboursement, le solde des avances est définitivement acquis à la société.

Au 30/09/2016, le total des avances remboursables s'élève à 179 K€. Sur l'exercice, la société a soldé l'avance relative à la zone Allemagne pour un montant de 20 K€ dont 17 K€ de profit (fin du contrat au 30/11/2015). Compte tenu des perspectives de chiffre d'affaires sur la zone Asie, la société a également constaté un profit de 144 K€ sur ce contrat prenant fin au 31/03/2017 (avance totale de 165 K€).

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	68 243
Intérêts courus sur emprunts	19
Int. courus/dettes ratt.participat.	18 331
Assoc. c/c ints courus	1 401
Dettes prov/cong pay	20 320
Personnel charges payer	8 694
Org. soc. charges payer	2 737
Chg sociales / prov. cp.	8 137
Etat charges à payer	1 593
Taxe apprentissage	2 826
Formation continue	7 805
Effort construction	4 232
Total	144 337

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	218 477		
Total	218 477		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 9 140 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 25 759 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011, la société SAS CLIO BLUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MAISON CLIO BLUE.

Depuis le 01/10/2011, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS Maison Clio Blue (société mère)
- SAS Clio Blue

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts d'emprunts	269
Autres engagements donnés	269
Total	269
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite est calculé suivant la méthode rétrospective en tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise et d'une actualisation financière.

Le montant des droits acquis au 30/09/2016 s'élève à 8 709 € charges sociales incluses. Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



2. Etats complémentaires

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	3 227 192	100,00	3 193 041	100,00	34 151	1,07
Coût d'achats marchandises vendues	1 144 853	35,48	998 740	31,28	146 113	14,63
MARGE COMMERCIALE	2 082 340	64,52	2 194 302	68,72	-111 962	-5,10
Production vendue	48 012	100,00	55 465	100,00	-7 453	-13,44
Production stockée	-4 400	-9,16	-1 700	-3,07	-2 700	158,82
Production immobilisée	1 268	2,64	183	0,33	1 084	591,87
Cie de matières et sous-traitance	102 720	213,95	116 919	210,80	-14 199	-12,14
MARGE DE PRODUCTION	-57 841	-120,47	-62 971	-113,53	5 130	-8,15
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	3 275 204	100,00	3 248 506	100,00	26 698	0,82
MARGE BRUTE GLOBALE	2 024 499	61,81	2 131 331	65,61	-106 832	-5,01
Autres achats et charges externes	1 140 468	34,82	1 189 779	36,63	-49 310	-4,14
VALEUR AJOUTEE	884 030	26,99	941 552	28,98	-57 522	-6,11
Impôts, taxes et verst assimilés	30 142	0,92	26 463	0,81	3 679	13,90
Charges de personnel	798 969	24,39	699 812	21,54	99 156	14,17
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	54 920	1,68	215 277	6,63	-160 357	-74,49
Reprises s/ charges et Transferts	15 884	0,48	29 752	0,92	-13 868	-46,61
Autres produits	183 446	5,60	42 355	1,30	141 091	333,11
Dot. amortissements et provisions	133 610	4,08	165 333	5,09	-31 723	-19,19
Autres charges	9 845	0,30	6 878	0,21	2 967	43,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	110 794	3,38	115 173	3,55	-4 378	-3,80
Produits financiers	1 507	0,05	2 282	0,07	-775	-33,94
Charges financières	32 665	1,00	33 823	1,04	-1 158	-3,42
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	79 636	2,43	83 631	2,57	-3 995	-4,78
Produits exceptionnels	143 294	4,38			143 294	
Charges exceptionnelles	231 536	7,07	57 409	1,77	174 127	303,31
Résultat exceptionnel	-88 242	-2,69	-57 409	-1,77	-30 833	53,71
Impôts sur les bénéfices	-12 067	-0,37	-14 258	-0,44	2 191	-15,37
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 461	0,11	40 480	1,25	-37 019	-91,45

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	3 227 192,38	100,00	3 193 041,16	100,00	34 151,22	1,07
70711912 - Ventes bijoux 20%	3 169 221,89	98,20	3 219 553,81	100,83	-50 331,92	-1,56
70715500 - Ventes bijoux export	547 804,08	16,97	542 665,69	17,00	5 138,39	0,95
70715600 - Ventes bijoux cee	24 575,76	0,76	52 223,01	1,64	-27 647,25	-52,94
70715800 - Ventes bijoux inno	24 830,56	0,77			24 830,56	
70721912 - Ventes montres 20%	66 201,98	2,05	66 148,13	2,07	53,85	0,08
70725500 - Ventes montres export	19 404,10	0,60	12 913,15	0,40	6 490,95	50,27
70725600 - Ventes montres cee	30 784,77	0,95	3 482,56	0,11	27 302,21	783,97
70740012 - Ventes sacs 20%	23 707,86	0,73			23 707,86	
70740112 - Ventes sac,parfum, diver 20%	105,67		107,67		-2,00	-1,86
70740200 - Ventes sacs export	6 506,70	0,20	231,00	0,01	6 275,70	NS
70740300 - Ventes maroquinerie cee	1 195,00	0,04			1 195,00	
70740512 - Ventes parfums 20%	449,18	0,01	1 658,52	0,05	-1 209,34	-72,92
70740700 - Ventes parfums export	208,00	0,01	60,00		148,00	246,67
70970000 - Remise ventes france	-11 479,31	-0,36	-11 985,93	-0,38	506,62	-4,23
70970020 - Remise ventes france 20%	-573 861,71	-17,78	-600 106,50	-18,79	26 244,79	-4,37
70975000 - Remise export	-103 189,10	-3,20	-94 679,28	-2,97	-8 509,82	8,99
70975100 - Remise cee	-3,35		-128,97		125,62	-97,40
72300100 - Ventes présentoirs export	90,00		695,50	0,02	-605,50	-87,06
72300200 - Ventes présentoirs cee			37,80		-37,80	-100,00
72400100 - Publicité exp	640,30	0,02	165,00	0,01	475,30	288,06
Coût d'achats marchandises vendues	1 144 852,75	35,48	998 739,50	31,28	146 113,25	14,63
60370000 - Var/stocks de marchandises	96 716,00	3,00	-245 098,73	-7,68	341 814,73	-139,46
60710000 - Achats bijoux	14 755,77	0,46	16 384,50	0,51	-1 628,73	-9,94
60720000 - Achats sacs	20 757,50	0,64			20 757,50	
60730000 - Achats bijoux import	364 880,11	11,31	333 876,20	10,46	31 003,91	9,29
60730100 - Achats bijoux import cee	595 490,77	18,45	802 858,10	25,14	-207 367,33	-25,83
60731000 - Droit douane s/import	8 539,00	0,26	10 761,89	0,34	-2 222,89	-20,66
60731100 - Droit douane s/export	144,00				144,00	
60740100 - Achats montres	22 581,69	0,70	27 900,80	0,87	-5 319,11	-19,06
60740200 - Achats montres import	13 795,46	0,43	1 332,48	0,04	12 462,98	935,32
60740300 - Achats cadrans import cee	1 145,50	0,04	46 404,50	1,45	-45 259,00	-97,53
60780000 - Achats divers accessoires	4 070,01	0,13	4 232,90	0,13	-162,89	-3,85
60780100 - Achats divers accessoires impo	1 842,60	0,06	70,20		1 772,40	NS
60790000 - Achat échantillons	134,34		16,66		117,68	706,36
MARGE COMMERCIALE	2 082 339,63	64,52	2 194 301,66	68,72	-111 962,03	-5,10
Production vendue	48 011,78	100,00	55 464,54	100,00	-7 452,76	-13,44
70600012 - Prestations de services 20%	17 207,80	35,84	24 224,97	43,68	-7 017,17	-28,97
70600100 - Prestations de services export	246,95	0,51	15 640,12	28,20	-15 393,17	-98,42
70600200 - Prestations de services cee	177,00	0,37	492,00	0,89	-315,00	-64,02
70600500 - Redevances de marque	20 220,09	42,11			20 220,09	
70850000 - Port et frais export	6 986,02	14,55	8 949,87	16,14	-1 963,85	-21,94
70850512 - Port taxable20%	3 173,92	6,61	6 157,58	11,10	-2 983,66	-48,46
Production stockée	-4 400,00	-9,16	-1 700,00	-3,07	-2 700,00	158,82
71330000 - Variation encours product. bien	-4 400,00	-9,16	-1 700,00	-3,07	-2 700,00	158,82
Production immobilisée	1 267,50	2,64	183,20	0,33	1 084,30	591,87
72300012 - Ventes présentoirs 20%	92,00	0,19	-15,00	-0,03	107,00	-713,33
72400012 - Publicité 20%	1 175,50	2,45	198,20	0,36	977,30	493,09

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Cie de matières et sous-traitance	102 720,04	213,95	116 918,79	210,80	-14 198,75	-12,14
60110000 - Matières premières	7 242,67	15,09	9 794,30	17,66	-2 551,63	-26,05
60130000 - Matières premières export			218,94	0,39	-218,94	-100,00
60130100 - Matières premières cee	8 356,22	17,40	13 892,75	25,05	-5 536,53	-39,85
60267000 - Emballages usage mixte	4 676,87	9,74	3 812,16	6,87	864,71	22,68
60268000 - Emballages magasin	48 481,68	100,98	42 299,61	76,26	6 182,07	14,61
60268500 - Emballages cee	1 943,92	4,05	15 380,32	27,73	-13 436,40	-87,36
60269000 - Présentoirs	4 466,55	9,30	1 379,69	2,49	3 086,86	223,74
60269500 - Présentoirs export	2 683,53	5,59	5 920,11	10,67	-3 236,58	-54,67
60400010 - Service après ventes	11 034,21	22,98	9 480,84	17,09	1 553,37	16,38
60400020 - Sav cee	3 810,80	7,94	5 895,14	10,63	-2 084,34	-35,36
60400030 - Sav export	1 669,73	3,48			1 669,73	
60400040 - Frais labo(dation poinn)	616,46	1,28	311,00	0,56	305,46	98,22
60400060 - Traitement import	7 737,40	16,12	8 533,93	15,39	-796,53	-9,33
MARGE DE PRODUCTION	-57 840,76	-120,47	-62 971,05	-113,53	5 130,29	-8,15
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	3 275 204,16	100,00	3 248 505,70	100,00	26 698,46	0,82
MARGE BRUTE GLOBALE	2 024 498,87	61,81	2 131 330,61	65,61	-106 831,74	-5,01
Autres achats et charges externes	1 140 468,47	34,82	1 189 778,65	36,63	-49 310,18	-4,14
60610000 - Fournitures non stockables	5 650,63	0,17	6 765,39	0,21	-1 114,76	-16,48
60630000 - Fournitures-petit équipement	3 289,68	0,10	2 628,97	0,08	660,71	25,13
60640000 - Fournitures administratives	8 867,70	0,27	6 147,06	0,19	2 720,64	44,26
61320000 - Locations immobilières	134 832,28	4,12	173 711,24	5,35	-38 878,96	-22,38
61350000 - Locations machine à affranchir	2 379,65	0,07	2 389,38	0,07	-9,73	-0,41
61350020 - Location balance postale	1 276,50	0,04	1 264,48	0,04	12,02	0,95
61350030 - Location installation thonique	4 156,44	0,13	4 156,44	0,13		
61350100 - Locations tpe et autres	7 947,53	0,24	8 563,02	0,26	-615,49	-7,19
61400000 - Charges loc. & de co-propr.	10 402,90	0,32	15 061,09	0,46	-4 658,19	-30,93
61520000 - Décoration magasin	632,76	0,02	382,23	0,01	250,53	65,54
61540000 - Entretien (nettoyage vitres...)	1 074,58	0,03	1 472,12	0,05	-397,54	-27,00
61550000 - Entretien et réparation	810,00	0,02	2 372,00	0,07	-1 562,00	-65,85
61560000 - Maintenance	9 411,61	0,29	8 890,07	0,27	521,54	5,87
61560100 - Maintenance internet	2 075,79	0,06	2 181,61	0,07	-105,82	-4,85
61561000 - Télésurveillance	1 427,92	0,04	1 417,18	0,04	10,74	0,76
61610000 - Assurances multirisques	18 525,86	0,57	18 421,16	0,57	104,70	0,57
61610100 - Assurance coface			200,00	0,01	-200,00	-100,00
61660000 - Assurance sur emprunts	145,53		39,14		106,39	271,82
61810000 - Documentation générale	493,35	0,02	1 142,17	0,04	-648,82	-56,81
61850000 - Frais de colloques & assemblé	1 733,37	0,05	1 400,00	0,04	333,37	23,81
61860000 - Frais de stage	3 614,80	0,11	4 450,00	0,14	-835,20	-18,77
62110000 - Personnel intérimaire	44 123,38	1,35			44 123,38	
62140000 - Redevance assistance	486 421,00	14,85	597 700,00	18,40	-111 279,00	-18,62
62142000 - Prestations gme	24 000,00	0,73	24 000,00	0,74		
62143000 - Prestation modabijou			5 832,25	0,18	-5 832,25	-100,00
62144000 - Prestation misslia			4 127,63	0,13	-4 127,63	-100,00
62145000 - Prestations gpm	30 000,00	0,92			30 000,00	
62220000 - Commissions synalia	386,21	0,01	713,09	0,02	-326,88	-45,84
62220010 - Commissions diverses	8 389,60	0,26	1 573,38	0,05	6 816,22	433,22
62220050 - Commission s.ferre	10 211,48	0,31	15 813,66	0,49	-5 602,18	-35,43

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62220060 - Commission axess mode	7 331,63	0,22			7 331,63	
62220070 - Commission legende events	7 283,61	0,22			7 283,61	
62240000 - Frais de dossiers	494,00	0,02			494,00	
62240100 - Run transitaires import	2 746,38	0,08	2 580,76	0,08	165,62	6,42
62260000 - Honoraires	68 555,93	2,09	70 923,17	2,18	-2 367,24	-3,34
62260010 - Honoraires protection marque	16 189,93	0,49	19 187,06	0,59	-2 997,13	-15,62
62260200 - Honoraires conseil	13 218,40	0,40	21 703,00	0,67	-8 484,60	-39,09
62270000 - Frais d'actes & contentieux	2 599,16	0,08	9 277,09	0,29	-6 677,93	-71,98
62300000 - Publicité	22 712,33	0,69	7 490,40	0,23	15 221,93	203,22
62300020 - Publicitexport			75,00		-75,00	-100,00
62320000 - Site web	51,75				51,75	
62340000 - Cadeaux à la clientèle	264,66	0,01	378,97	0,01	-114,31	-30,16
62360000 - Catalogues & imprim	9 571,90	0,29	9 335,10	0,29	236,80	2,54
62380000 - Divers (pourboires dons...)			10,00		-10,00	-100,00
62410000 - Transports/achats	43 537,38	1,33	38 781,45	1,19	4 755,93	12,26
62420000 - Transports/ventes	40 885,66	1,25	41 763,30	1,29	-877,64	-2,10
62440000 - Transports administratifs	1 937,00	0,06	400,00	0,01	1 537,00	384,25
62510000 - Voyages & dlacements	21 913,23	0,67	516,47	0,02	21 396,76	NS
62516000 - Frais déplacement p morineau	7 337,25	0,22	9 081,93	0,28	-1 744,68	-19,21
62570000 - Réceptions	9 332,80	0,28	5 636,15	0,17	3 696,65	65,59
62600000 - Frais postaux	12 561,94	0,38	10 066,21	0,31	2 495,73	24,79
62610000 - Téléphone	11 191,22	0,34	12 064,81	0,37	-873,59	-7,24
62700100 - Frais bancaires	18 471,76	0,56	17 693,02	0,54	778,74	4,40
VALEUR AJOUTEE	884 030,40	26,99	941 551,96	28,98	-57 521,56	-6,11
Impôts, taxes et verst assimilés	30 142,04	0,92	26 462,75	0,81	3 679,29	13,90
63120000 - Taxe d'apprentissage	3 820,00	0,12	3 403,00	0,10	417,00	12,25
63330000 - Particip. employ. form. prof.	11 890,12	0,36	9 248,65	0,28	2 641,47	28,56
63340000 - Particip. employ. eff. const.	2 528,00	0,08	2 251,00	0,07	277,00	12,31
63511000 - Cvae - cet	11 575,00	0,35	11 208,00	0,35	367,00	3,27
63513000 - Autres impôts locaux	160,62		184,90	0,01	-24,28	-13,13
63580000 - Taxe publicité	168,30	0,01	167,20	0,01	1,10	0,66
Charges de personnel	798 968,85	24,39	699 812,48	21,54	99 156,37	14,17
64110000 - Salaires appointements comm.	561 912,50	17,16	497 363,97	15,31	64 548,53	12,98
64110800 - Indemnité prevoyance mgs	6 654,87	0,20	12 412,86	0,38	-5 757,99	-46,39
64111000 - Salaires bruts belgeque	14 606,69	0,45			14 606,69	
64120100 - Prov c.p.	-6 735,00	-0,21	-5 062,00	-0,16	-1 673,00	33,05
64120600 - Prov.commissions à payer	2 546,99	0,08	633,66	0,02	1 913,33	301,95
64130000 - Prime transport	4 679,63	0,14	5 888,52	0,18	-1 208,89	-20,53
64140000 - Indemnité stagiaire	2 773,00	0,08			2 773,00	
64140100 - Indemnité retraite			2 902,94	0,09	-2 902,94	-100,00
64160000 - Variation rtt	626,00	0,02	1 280,00	0,04	-654,00	-51,09
64510000 - Cotisations urssaf	158 762,85	4,85	140 140,54	4,31	18 622,31	13,29
64511000 - Securite sociale belgeque	833,79	0,03			833,79	
64520000 - Cotisations harmonie mutuelle	4 393,26	0,13	4 161,47	0,13	231,79	5,57
64531000 - Cotisations mic	33 896,78	1,03	29 158,75	0,90	4 738,03	16,25
64532000 - Cotisations reunica	806,50	0,02	448,87	0,01	357,63	79,67
64540000 - Cot. pole emploi	24 367,77	0,74	21 719,65	0,67	2 648,12	12,19
64550000 - Cot réunica mutuelles	18 342,93	0,56	16 468,67	0,51	1 874,26	11,38
64560000 - Charge sur rtt	230,00	0,01	652,00	0,02	-422,00	-64,72

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64560100 - Chg. sociales/prov. cp	-2 956,00	-0,09	-2 386,00	-0,07	-570,00	23,89
64560200 - Charges sur commissions paye	317,73	0,01	302,58	0,01	15,15	5,01
64750000 - Médecine du travail pharmac.	2 371,56	0,07	2 965,54	0,09	-593,98	-20,03
64800000 - Autres charges de personnel			145,46		-145,46	-100,00
64900000 - Cice	-29 463,00	-0,90	-29 385,00	-0,90	-78,00	0,27
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	54 919,51	1,68	215 276,73	6,63	-160 357,22	-74,49
Reprises s/ charges et Transferts	15 884,00	0,48	29 751,65	0,92	-13 867,65	-46,61
78174000 - Repr/prov. d. créances	6 632,04	0,20	3 320,03	0,10	3 312,01	99,76
79100000 - Transferts charges d'exploit.			3 115,22	0,10	-3 115,22	-100,00
79120000 - Tsf remboursement assurance	3 004,59	0,09	12 099,22	0,37	-9 094,63	-75,17
79140000 - Tsf charges de personnel	6 247,37	0,19	11 217,18	0,35	-4 969,81	-44,31
Autres produits	183 445,90	5,60	42 355,28	1,30	141 090,62	333,11
75800000 - Produits divers	183 445,90	5,60	31 869,28	0,98	151 576,62	475,62
75800010 - Remboursement assurances			10 486,00	0,32	-10 486,00	-100,00
Dot. amortissements et provisions	133 609,67	4,08	165 332,85	5,09	-31 723,18	-19,19
68111000 - Dot/immob. incorporelles	79 085,84	2,41	94 558,70	2,91	-15 472,86	-16,36
68112000 - Dot/immob. corporelles	33 605,85	1,03	31 911,38	0,98	1 694,47	5,31
68174000 - Prov dépréciations cptes client	20 917,98	0,64	38 862,77	1,20	-17 944,79	-46,17
Autres charges	9 845,45	0,30	6 878,28	0,21	2 967,17	43,14
65440000 - Créances des exercices ant.	3 305,39	0,10	2 984,00	0,09	321,39	10,77
65800000 - Charges de gestion courante	6 540,06	0,20	3 894,28	0,12	2 645,78	67,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	110 794,29	3,38	115 172,53	3,55	-4 378,24	-3,80
Produits financiers	1 507,26	0,05	2 281,79	0,07	-774,53	-33,94
76500000 - Escomptes obtenus france	119,99				119,99	
76600000 - Gains de change	1 387,27	0,04	2 280,02	0,07	-892,75	-39,16
76800000 - Autres produits financiers			1,77		-1,77	-100,00
Charges financières	32 665,25	1,00	33 823,49	1,04	-1 158,24	-3,42
66110000 - Intérêts prêts	391,76	0,01	775,83	0,02	-384,07	-49,50
66150000 - Intérêts des comptes courants	25 759,00	0,79	21 300,00	0,66	4 459,00	20,93
66160000 - Intérêts.banc. &/op.de financ.	81,95		1 273,52	0,04	-1 191,57	-93,57
66181000 - Dettes commerciales	102,50		58,24		44,26	76,00
66500010 - Escompte de règlements	314,13	0,01	141,41		172,72	122,14
66515000 - Escomptes exp	2 945,12	0,09	2 908,85	0,09	36,27	1,25
66600000 - Pertes de change	3 070,79	0,09	7 365,64	0,23	-4 294,85	-58,31
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	79 636,30	2,43	83 630,83	2,57	-3 994,53	-4,78
Produits exceptionnels	143 294,10	4,38			143 294,10	
77180000 - Autres pdts except/op. gest.	90 000,00	2,75			90 000,00	
77880000 - Produits except.divers/op.capit	53 294,10	1,63			53 294,10	
Charges exceptionnelles	231 536,46	7,07	57 409,24	1,77	174 127,22	303,31
67120000 - Pénalités amendes fisc. pén.			2 063,00	0,06	-2 063,00	-100,00
67180000 - Autres charg. exceptionnelles	101 642,95	3,10	15 712,62	0,48	85 930,33	546,89
67200000 - Charges sur exercices antérie			39 633,62	1,22	-39 633,62	-100,00
67500000 - Vnc éléments actif cédés	129 581,66	3,96			129 581,66	
67520000 - Vnc immobilis. corporelles	311,85	0,01			311,85	
Résultat exceptionnel	-88 242,36	-2,69	-57 409,24	-1,77	-30 833,12	53,71

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices	-12 067,00	-0,37	-14 258,00	-0,44	2 191,00	-15,37
69955000 - Crédit impôt métiers arts	-12 067,00	-0,37	-14 258,00	-0,44	2 191,00	-15,37
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 460,94	0,11	40 479,59	1,25	-37 018,65	-91,45

Détail du bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	653 454,79	552 676,47	100 778,32	153 126,62
20170000 - Frais prospection	653 454,79		653 454,79	629 512,69
28017000 - Amortis.frais prospection		552 676,47	-552 676,47	-476 386,07
Concessions, brevets et droits assimilés	81 650,75	36 092,04	45 558,71	43 162,15
20500000 - Logiciels	29 761,75		29 761,75	29 189,75
20500100 - Site internet	13 120,00		13 120,00	8 500,00
20500200 - Marque	38 769,00		38 769,00	38 769,00
28050000 - Amort. logiciels		29 502,76	-29 502,76	-28 296,60
28051000 - Amort.site internet		6 589,28	-6 589,28	-5 000,00
Fonds commercial	60 979,61		60 979,61	190 561,27
20600000 - Droit au bail	60 979,61		60 979,61	190 561,27
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	4 154,92	4 005,35	149,57	428,57
21550000 - Outillage	4 154,92		4 154,92	4 154,92
28155000 - Amort. mat.outillage		4 005,35	-4 005,35	-3 726,35
Autres immobilisations corporelles	722 971,71	575 423,81	147 547,90	137 470,72
21810000 - Instal. g. agenc. amgts	277 803,32		277 803,32	269 267,68
21810200 - Agencement bretagne	27 039,63		27 039,63	21 023,75
21810300 - Agencement place des victoire				206 766,74
21810600 - Stand salon et corners	283 843,19		283 843,19	246 143,19
21830000 - Matériel de bureau & infor.	78 759,13		78 759,13	78 759,13
21840000 - Mobilier	55 526,44		55 526,44	55 526,44
21840100 - Mobilier victoires				8 535,64
28181000 - Amortissements agencements		230 473,14	-230 473,14	-211 833,74
28181200 - Amortissements agencements		21 473,31	-21 473,31	-20 739,00
28181300 - Amts. agcts. victoires				-206 318,06
28181600 - Amort. stand salon		189 632,83	-189 632,83	-171 792,05
28183000 - Amortissements mat. bur. inf.		78 494,09	-78 494,09	-74 670,26
28184000 - Amortissements mobiliers		55 350,44	-55 350,44	-54 663,10
28184100 - Amort mobilier victoires				-8 535,64
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	19 420,00		19 420,00	32 150,00
27510000 - Dépôts de garantie versés	19 420,00		19 420,00	32 150,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 542 631,78	1 168 197,67	374 434,11	556 899,33
Stocks				
En cours de production de biens	35 000,00		35 000,00	39 400,00
33500000 - Frais de collection	35 000,00		35 000,00	39 400,00
Marchandises	1 570 838,00		1 570 838,00	1 667 554,00
37000000 - Stocks de marchandises	1 570 838,00		1 570 838,00	1 667 554,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	705 219,13	176 312,17	528 906,96	355 783,34
41100000 - Clients	481 939,77		481 939,77	341 145,13
41600000 - Clients douteux ou litigieux	206 269,27		206 269,27	176 374,46
41810000 - Clients factures à établir	17 010,09		17 010,09	289,98
49100000 - Prov/dr. comptes clients		176 312,17	-176 312,17	-162 026,23
Fournisseurs débiteurs	4 054,13		4 054,13	36 000,00
40980000 - R.r.r. à obtenir	4 054,13		4 054,13	36 000,00
Personnel	1 966,67		1 966,67	2 622,16
42500000 - avances personnel	800,00		800,00	1 578,88


Détail du bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
43870000 - Org. soc. produits à recevoir	1 166,67		1 166,67	1 043,28
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 578,42		23 578,42	16 935,53
44526900 - Tva ded intracommunautaire	98,24		98,24	
44566100 - Tva déductible	191,89		191,89	
44566200 - Tva déductible sur services	12 532,43		12 532,43	7 259,33
44571010 - Tva collect 19.6%	533,47		533,47	
44586000 - Tva s/fact. non parvenues	10 222,39		10 222,39	9 676,20
Autres créances	121 406,69		121 406,69	158 602,00
44870000 - Etat produits à recevoir	22 243,00		22 243,00	113 519,00
45100000 - Ct groupe financière clio blue -	42 865,00		42 865,00	45 083,00
46870000 - Déb.créd. produits à recevoir	56 298,69		56 298,69	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	29 744,81		29 744,81	6 515,09
40910000 - Fournisseurs acomptes s/com	29 744,81		29 744,81	6 515,09
Disponibilités	187 407,63		187 407,63	203 928,58
51120000 - Chèques à encaisser	16 235,24		16 235,24	21 806,75
51121000 - Remises en banque	1 637,77		1 637,77	
51130010 - Lcr l'encaissement 01	2 314,38		2 314,38	2 149,44
51130100 - Lcr à l'encaissement 10	57 182,10		57 182,10	58 428,77
51130110 - Lcr à l'encaissement 11	38 254,42		38 254,42	53 876,60
51130120 - Lcr à l'encaissement 12	7 658,92		7 658,92	17 055,49
51130130 - Effets escomptés à ventiler	2 127,99		2 127,99	2 842,08
51140000 - Cartes bleues en affectation	1 525,00		1 525,00	371,53
51200030 - Bred				234,19
51200040 - Cic	23 195,72		23 195,72	5 792,90
51200050 - Hsbc	6 932,30		6 932,30	
51220110 - Bnp	29 859,16		29 859,16	41 039,83
53000000 - Caisse bretagne	484,63		484,63	331,00
Charges constatées d'avance	218 477,49		218 477,49	155 774,38
48600000 - Charges constatées d'avance	218 477,49		218 477,49	155 774,38
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 897 692,97	176 312,17	2 721 380,80	2 643 115,08
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 440 324,75	1 344 509,84	3 095 814,91	3 200 014,41

Détail du bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	531 960,00	531 960,00
10130000 - Capital	531 960,00	531 960,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	411 275,62	411 275,62
10410000 - Prime d'émission	411 275,62	411 275,62
Réserve légale	43 822,00	41 798,00
10610000 - Réserve légale	43 822,00	41 798,00
Autres réserves	70 113,63	31 658,04
10680000 - Autres réserves	70 113,63	31 658,04
Résultat de l'exercice	3 460,94	40 479,59
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 060 632,19	1 057 171,25
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	15 502,39	32 890,37
16400020 - Emprunt bred équipement		9 230,08
16400030 - Emprunt hsbcc stand printemps	15 502,39	23 660,29
Découverts et concours bancaires		12 516,31
51200050 - Hsbcc		12 516,31
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	15 502,39	45 406,68
Emprunts et dettes financières diverses	1 518 124,59	1 371 780,80
16800000 - Prêts coface assurance prospection	179 099,77	359 846,18
16880000 - Intérêts courus sur emprunts	19,00	41,00
17100000 - C/c maison clio blue	1 320 674,82	993 508,62
17880000 - Int. courus/dettes ratt.participat.	18 331,00	18 385,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	47 864,33	113 714,02
45500510 - C.c. patrick morineau	4 058,42	156,11
45500520 - C.c. g. morineau	31 809,91	100 189,91
45500530 - C.c. p.marchal	6 480,00	6 393,00
45500540 - C.c. h. chatelot	141,00	139,00
45500600 - C.c. jaffrezic	3 974,00	3 921,00
45580000 - Assoc. c/c ints courus	1 401,00	2 915,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 180,16	430 530,60
40100000 - Fournisseurs	253 937,29	366 698,77
40810000 - Frs factures non parvenues	68 242,87	63 831,83
Personnel	30 981,82	32 216,54
42100000 - Personnel rémunérations dues	1 159,89	581,35
42100090 - Rémunération 09	808,08	
42820000 - Dettes prov/cong pay	20 320,00	27 055,00
42860000 - Personnel charges payer	8 693,85	4 580,19
Organismes sociaux	45 465,56	54 517,86
43100000 - Cotis. suritsociale	21 753,70	20 058,70
43731000 - Mederic -cips(inirs)	4 308,00	12 290,00
43732000 - Reunica		242,00
43735000 - Proyance harmonie mutuelle	1 778,20	1 631,23
43740000 - Agessa	18,00	4,00
43750000 - Réunica proyance	6 734,00	7 010,00
43860000 - Org. soc. charges payer	2 736,66	2 188,93
43860100 - Chg sociales / prov. cp.	8 137,00	11 093,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 607,87	47 670,81
44551000 - Tva à décaisser	35 173,42	41 033,96
44571012 - Tva coll. 20%	256,12	
44578000 - Taxe horlogerie	56,62	13,81


Détail du bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
44580000 - Tva à régulariser		623,04
44586500 - Tva s/avoir à recevoir	426,40	6 000,00
44587100 - Tva s/factures à établir	2 695,31	
Autres dettes fiscales et sociales	16 456,00	9 861,85
44860000 - Etat charges à payer	1 593,00	1 635,00
44860010 - Taxe apprentissage	2 826,00	2 575,00
44860020 - Formation continue	7 805,00	1 464,85
44860300 - Effort construction	4 232,00	4 187,00
Dettes fiscales et sociales	131 511,25	144 267,06
Autres dettes		37 144,00
46700000 - Autres cptes dit. & crit.		36 020,00
46860000 - Charges à payer		1 124,00
TOTAL DETTES	2 035 182,72	2 142 843,16
TOTAL PASSIF	3 095 814,91	3 200 014,41


Détail des emprunts

Date	Organisme prêteur	Montant initial	Durée (ans)	Capital restant dû				Intérêts courus	Intérêts hors bilan
				Total fin n	A moins d'1 an	A + d'1 an et a - de 5 ans	A plus de 5 ans		
06/2015	HSBC	25 000	3	15 502	8 367	7 136		19	269
		25 000		15 502	8 367	7 136		19	269

3. Documents fiscaux



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/10/2015	et clos le	30/09/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				Si PME innovantes	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS CLIO BLUE			
SIRET	3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 0 4 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
55 rue de Turbigo			
75003 PARIS			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/10/2011
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SA MAISON CLIO BLUE Lieu dit La Tignonnière 85430 AUBIGNY	
SIRET	5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'articles d'horlogerie e	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	52 323	Bénéfice imposable à 15 %	0	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	---	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	Visa : CGA	<input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : ACCIOR LES SABLES D'OLONNE			
39 rue Denis Papin 85118 LES SABLES D'OLONNE CX			
- du conseil :			
- de l'association agréée :			
- N° d'agrément de l'AA :			

Tél: 02 51 95 07 48

Tél:

Tél:

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2016

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLIO BLUE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>55 rue de Turbigo 75003 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 0 4 1</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>30/09/2016</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	653 454	AC	552 676	100 778
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	81 650	AG	36 092	45 558
		Fonds commercial (1)	AH	60 979	AI		60 979
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 154	AS	4 005	149
		Autres immobilisations corporelles	AT	722 971	AU	575 423	147 547
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	19 420	BI		19 420
	TOTAL (II)		BJ	1 542 631	BK	1 168 197	374 434
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	35 000	BO		35 000
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 570 838	BU		1 570 838
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	29 744	BW		29 744	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	705 219	BY	176 312	528 906
		Autres créances (3)	BZ	151 005	CA		151 005
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	187 407	CG		187 407	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	218 477	CI		218 477	
	TOTAL (III)	CJ	2 897 692	CK	176 312	2 721 380	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 440 324	IA	1 344 509	3 095 814	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	60 979	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS CLIO BLUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 531 960)			DA	531 960
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	411 275
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	43 822
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	70 113
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 460
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 060 632
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	15 502
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 565 988
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	322 180
	Dettes fiscales et sociales			DY	131 511
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 035 182	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 095 814	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC
			Ecart de réévaluation libre		ID
			Réserve de réévaluation (1976)		IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	707 371
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE							Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 700 371	FB	526 821	FC	3 227 192		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	47 587	FH	423	FI	48 011		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 747 958	FK	527 245	FL	3 275 204		
	Production stockée*				FM	(4 400)			
	Production immobilisée*				FN	1 267			
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	15 884			
	Autres produits (1) (11)				FQ	183 445			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 471 401	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 048 136	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	96 716	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	77 851	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 165 337	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	30 142	
	Salaires et traitements*						FY	587 064	
	Charges sociales (10)						FZ	211 904	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	112 691
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	20 917
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	9 845		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 360 607		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	110 794		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	119	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	1 387	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 507		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	29 594	
	Différences négatives de change						GS	3 070	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	32 665		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(31 157)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	79 636		

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	90 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	53 294
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	143 294
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	101 642
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	129 893
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	231 536
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(88 242)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(12 067)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 616 202
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 612 741
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 460
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de location immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(9) Dont transferts de charges	IK	25 759
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	HX	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	9 251
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	A4	
		Exercice N	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		101 642	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		129 893	
Autres produits			143 294
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise SAS CLIO BLUE										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	TOTAL I				CZ	1		D8	D9		23 942				
	TOTAL II				KD	267 020		KE	KF		5 192				
CORPORELLES	Terrains				KG			KH	KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK	KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN	KO						
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP			KQ	KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	4 154		KT	KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	743 201		KW	KX		52 251				
		Matériel de transport*			KY			KZ	LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	142 821		LC	LD						
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF	LG						
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI	LJ						
	Avances et acomptes				LK			LL	LM						
	TOTAL III				LN	890 177		LO	LP		52 251				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M	8T					
Autres participations				8U			8V	8W							
Autres titres immobilisés				IP			IR	IS							
Prêts et autres immobilisations financières				IT	32 150		IU	IV							
TOTAL IV				LQ	32 150		LR	LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 818 860		ØH	ØJ		81 385					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN			CØ	DØ		653 454		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO			LV	LW		142 630		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP			LX	LY				LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA	MB				MC			
		Sur sol d'autrui		IR			MD	ME				MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS			MG	MH				MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	MK		4 154		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU	206 766		MM	MN		588 686		MO		
		Matériel de transport			IV			MP	MQ				MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	8 535		MS	MT		134 285		MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV	MW				MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ	NA				NB		
Avances et acomptes				NC			ND	NE				NF			
TOTAL III				IY	8 535		NG	NH		727 126		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU	M7				ØW		
	Autres participations				IØ			ØX	ØY				ØZ		
	Autres titres immobilisés				II			2B	2C				2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	2F		19 420		2G		
	TOTAL IV				I3			NJ	NK		19 420		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	8 535		ØK	ØL		1 542 631		ØM			

Exercice N clos le : 30/09/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	476 386	EL	76 290	EM		EN	552 676
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	33 296	PF	2 795	PG		PH	36 092
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 726	QA	279	QB		QC	4 005
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	610 682	QE	37 351	QF	206 454	QG	441 579
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	137 869	QM	4 511	QN	8 535	QO	133 844
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	752 278	QV	42 141	QW	214 990	QX	579 429
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 261 960	ØP	121 227	ØQ	214 990	ØR	1 168 197

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY						NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise SAS CLIO BLUENéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	162 026	6U	20 917	6V	6 632	6W	176 312	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	162 026	TY	20 917	TZ	6 632	UA	176 312
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	162 026	UB	20 917	UC	6 632	UD	176 312
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	20 917	UF	6 632			
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	19 420	UV		UW	19 420			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	206 269		206 269					
	Autres créances clients		UX	498 949		498 949					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	800		800					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 166		1 166					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	23 578		23 578				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	22 243		22 243				
	Groupe et associés (2)		VC	42 865		42 865					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	60 352		60 352					
	Charges constatées d'avance		VS	218 477		218 477					
	TOTAUX			VT	1 094 122	VU	1 074 702	VV	19 420		
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	15 502		8 366		7 136			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 518 124		197 449		1 320 675				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	322 180		322 180						
Personnel et comptes rattachés		8C	30 981		30 981						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	45 465		45 465						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	38 607		38 607					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 456		16 456					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	47 864		47 864						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	2 035 182	VZ	707 371		1 327 811			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	3 991			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	17 388	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS CLIO BLUE

N° SIRET : 32183309700041

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE PARIS III
10 rue MICHEL LE COMTE

75152 PARIS

Exercice ouvert le : 01/10/2015 clos le : 30/09/2016

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6		52 322	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		90 000	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13		(37 677)	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLIO BLUE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>30/09/2016</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	3 460	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				XC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		4 232		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	4 232		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	(12 067)		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8			
			- imposées au taux de 0 %								ZN			
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	110 497			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR	106 122			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	2 251			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
			- imposées au taux de 0 %								WH			
			- imposées au taux de 19%								WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A)	XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY				
Majoration d'amortissement*										XD				
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexties		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexties A)		L5		XF
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		0V		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	51 549			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	53 800	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		déficit (II moins I)		ZL						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	52 322	XO		

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS CLIO BLUE

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

I - REINTEGRATIONS DIVERSES		Exercice N
	Libellé	Montant
	Provision CICE 2015	22 086
	Reprise CIMA 2009-2010	88 411

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS CLIO BLUE

N° SIRET 3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 0 4 1

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE PARIS III
10 rue MICHEL LE COMTE

Néant *

75152 PARIS

Exercice ouvert le : 01/10/2015

clos le : 30/09/2016

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

I - RÉINTÉGRATIONS

	E 1	3 460
Réintégrations (report des lignes WD à WQ du 2058 A)	E 2	102 662
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E 9	
	TOTAL I E 3	106 122

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à XG du tableau 2058 A)	E 5	53 800
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance du groupe	E X	
Plus-values nettes à long terme	E Y	
	E 6	
	E Z	
	E 7	
	E 8	
autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	19	

III - RÉSULTAT FISCAL

	TOTAL II	F 1	53 800
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	52 322
	Déficit (II-I)	F 3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4	
Déficits antérieurs imputés* sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)		F 6	52 322
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	
	Déficit	F 9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Désignation de l'entreprise SAS CLIO BLUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	316 580
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	316 580
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	316 580
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	28 457
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
Effort construction		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		4 232	2 251
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**XU**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS CLIO BLUE

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SIE PARIS III
10 rue MICHEL LE COMTE

75152 PARIS
Exercice ouvert le : 01/10/2015
clos le : 30/09/2016

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	1 453 395
Déficits imputés	J9	52 322
Déficits reportables	M6	1 401 072
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	1 401 072

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> et 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a *sexies-0* du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a *sexies-0 bis* du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a *sexies-0* du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	2 024						
						- Autres réserves	ZD	38 455						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	40 479		Dividendes	ZE								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF	40 479		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	40 479						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT 24 868			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 150 592										XQ 160 995			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU 584 544			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS 137 406			
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST 257 522			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ 1 165 337			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW 11 575			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z 18 567			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX 30 142			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY 560 684			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ 399 289			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *										ØB 524 925			
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP 24			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK 2.09 %			
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP										ZR 0			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL	
											Plus-values à 19% JM		Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO	
											Plus-values à 19% JP		Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2										N° SIRET de la société mère du groupe JJ 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SAS CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE PARIS III 10 rue MICHEL LE COMTE 75152 PARIS

SIRET Société intégrée 32183309700041

Exercice ouvert le : 01/10/2015

clos le : 30/09/2016

Néant *Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

A - RÉSULTAT			Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		52 322	CB		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CD					
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)				CI		
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)				CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CF			CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH			CJ		90 000
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK					
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN		
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)				CO		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR			CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW		
TOTAL	CX		52 322	CY		90 000
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ			DA		37 677

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations								
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)			
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3			
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8			
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4			
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8			
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC			
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG			
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6				
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4			

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises

où est déposée la déclaration de résultat : SIE PARIS III
10 rue MICHEL LE COMTECocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) SIRET Société intégrée : 32183309700041⁷⁵¹⁵² PARIS

Exercice ouvert le : 01/10/2015 clos le : 30/09/2016

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
	FA			FB		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes	FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ		
Autres régularisations (à détailler)	FG			FH		
TOTAL	FK			FL		
BÉNÉFICE (2) FK – FL				DÉFICIT FL – FK		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Immobilisations Place des V 01/01/2008	206 766		206 454	311
	2	Droit au bail 01/01/2008	129 581			129 581
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
⑦	⑧	⑨				⑪	
I. Immobilisations*	1	(311)	(311)				
	2	(129 581)	129 581)				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			129 893)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLIO BLUE</u>															Néant <input type="checkbox"/>		*																				
Exercice ouvert le : <u>01/10/2015</u> et clos le : <u>30/09/2016</u>															Durée en nombre de mois		<u>12</u>																				
I Production de l'entreprise																																					
Ventes de marchandises															OA	3 227 192																					
Production vendue – Biens															OB																						
Production vendue – Services															OC	48 011																					
Production stockée															OD	(4 400)																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE	1 267																					
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial															OF																						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH	183 445																					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	3 004																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL																						
Retractions sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																						
TOTAL 1															OM	3 458 522																					
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																																					
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON	1 048 136																					
Variation de stocks (marchandises)															OO	96 716																					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP	77 851																					
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ																						
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR	979 472																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS																						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																						
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW	9 845																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OY																						
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ																						
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																						
TOTAL 2															OJ	2 212 021																					
III Valeur ajoutée produite																																					
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	1 246 500																			
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)															SA	1 246 500																					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.																																					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV	<input checked="" type="checkbox"/>																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX	3 278 208																					
Période de référence															GY	0	1	/	1	0	/	2	0	1	5	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	1	6	
Date de cessation															HR																						
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																																					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																																					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																																					

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

30/09/2016

N° SIRET

3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS CLIO BLUE

ADRESSE (voie)

55 rue de Turbigo

CODE POSTAL

75003

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 909

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 183

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

MAISON CLIO BLUE

N° SIREN (si société établie en France)

532242831

% de détention

95.52

Nb de parts ou actions

3 909

Adresse :

N°

Voie

Lieu dit La Tignonnière

Code Postal

85430

Commune

AUBIGNY

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032